

POLITIQUE RÉGIONALE
DES AÎNÉS

V I V
A N T
I C I

Présente
pour les *aînés*

MRC 
DE Pierre-De Saurel





MRC 
DE Pierre-De Saurel

ISBN: 978-2-9821999-3-4
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2023



V I V
A N T
I C I

POLITIQUE RÉGIONALE
DES AÎNÉS

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	5
Mot du président du comité régional en développement social	6
Préambule	7
Pourquoi une politique des aînés ?	8
Qu'est-ce qu'une Municipalité amie des aînés (MADA)	8
La MRC de Pierre-de-Saurel toujours engagée à l'égard des aînés	8
Le comité régional en développement social	10
Les partenaires du milieu	11
Portrait des aînés de la MRC de Pierre-de-Saurel	12
Le territoire	12
La population	13
Les aînés, au cœur de la MRC	14
La situation économique des aînés	16
La situation du logement	16
Le transport	18
Les fondements de la politique régionale des aînés	19
Définitions	19
Mission	20
Valeurs	20
Principes directeurs	20
Axes d'intervention	20
Conclusion	21
Remerciements	21
Bibliographie et crédits	22



MOT DU PRÉFET



La Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est fière de vous présenter la nouvelle édition de la Politique régionale des aînés. Issue d'une démarche enrichissante, malencontreusement interrompue par une pandémie, cette politique démontre clairement la volonté du Conseil de la MRC de continuer à reconnaître ses aînés comme des membres à part entière de la communauté, et surtout de les prendre en considération lors des décisions pouvant influencer leur qualité de vie.

Le vieillissement de la population est une réalité qui touche l'ensemble de la population québécoise, mais qui est particulièrement marqué sur le territoire. Si rien n'est fait, les organisations seront devant un défi collectif sans précédent. Faisant face à cette réalité, les membres du Conseil de la MRC ont décidé de poursuivre leur engagement envers le développement social et les aînés de notre région. Par l'adoption de la présente Politique régionale des aînés, les élus souhaitent mettre de l'avant le principe du vieillissement actif : un principe favorisant la participation constante des personnes âgées à l'évolution de notre communauté.

C'est donc en privilégiant le respect, l'ouverture à l'autre, l'équité et la justice sociale, la collaboration et le développement durable que la MRC de Pierre-De Saurel, accompagnée de ses partenaires, a choisi de faire de son territoire un milieu où chaque personne, peu importe son âge, peut s'épanouir à son plein potentiel au sein d'une communauté qui se mobilise pour le bien-être de la population.

Ainsi c'est avec fierté que nous vous présentons le résultat d'un travail d'équipe mené par le comité régional en développement social de la MRC, en collaboration avec la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir ». À ce titre, je remercie tous les acteurs qui ont mis de leur temps et leurs convictions dans cette politique afin qu'elle soit à notre image et convienne aux besoins des aînés.

Je remercie le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Secrétariat aux aînés pour le soutien financier apporté à la réalisation de la Politique régionale des aînés, de même qu'Espece Muni pour son accompagnement et son soutien technique tout au long de la démarche.

Je ne peux terminer ce mot sans souligner l'apport des aînés du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel à cette démarche. Vous êtes des piliers et des inspirations. Votre vécu, vos expériences de vie et vos connaissances sont de grandes richesses pour le territoire. Vous êtes plus de 400 à vous être déplacés aux consultations citoyennes et près de 1 200 à avoir répondu à notre sondage. Merci!

Sylvain Dupuis

Préfet

MRC de Pierre-De Saurel

2021-2023

Maire de Saint-Ours

MOT DU PRÉSIDENT

En tant que président du comité régional en développement social, c'est avec une grande fierté que je vous dévoile le fruit d'une réflexion collective tournée vers le développement d'une société pour tous les âges. La MRC de Pierre-De Saurel s'engage ainsi à favoriser le vieillissement actif en intégrant dans ses décisions le réflexe « Penser et agir aînés ».

C'est en février 2020 que la MRC de Pierre-De Saurel s'est engagée dans une démarche de révision de la Politique régionale des aînés. Lors de la signature de l'entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, nous étions loin de nous douter que la démarche aurait lieu au cœur d'une pandémie mondiale. Apportant son lot de défis pour l'ensemble de la population, les aînés de tout le Québec étaient au centre des préoccupations. Les membres impliqués dans cette démarche ont fait des pieds et des mains pour que toutes les étapes soient réalisées en assurant la sécurité de tous.

La réalisation de ce projet régional a été l'occasion de faire le bilan du tout premier plan d'action. La mise en œuvre de celui-ci a permis de consolider les liens que notre organisation a bâtis avec les multiples organismes œuvrant auprès des aînés. Grâce à la collaboration et au partenariat, des projets ont pu voir le jour : expansion du programme Pair; développement de la popote roulante en milieu rural; projet Secours adaptés; émission Matière grise; mise en place du programme Aînés actifs; collaboration à la mise en place d'une ressource en travail de milieu pour les aînés; organisation d'un Salon des aînés. Voilà des projets qui façonnent un environnement où il fait bon vivre avec ses aînés.

Forts de leurs expériences et avec la volonté de poursuivre le travail, les membres du comité régional en développement social sont allés à la rencontre des aînés partout sur le territoire. Plus de 1 200 personnes ont eu l'occasion de nous partager leur vision de leur situation, de leurs besoins et de la région. Ainsi, il est possible d'affirmer que cette nouvelle Politique régionale des aînés correspond aux caractéristiques, aux valeurs, aux aspirations et aux besoins des aînés de notre territoire.

Fidèle à ses pratiques, le comité régional en développement social s'est fait un devoir de s'associer, de nouveau, aux forces vives de notre région. Je remercie donc l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de la Politique régionale des aînés, mais en particulier, les membres du comité régional en développement social pour leur travail soutenu tout au long du processus. Je souligne également l'incalculable collaboration de la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir », un partenaire essentiel dans l'ensemble de la démarche. Composée d'une vingtaine d'organismes œuvrant avec les personnes aînées sur le territoire de la MRC, elle a été pour nous une source importante d'informations et de réflexions. Enfin, un merci tout spécial à Véronique Massé, coordonnatrice au développement social de la MRC de Pierre-De Saurel, pour avoir orchestré avec brio l'ensemble de cette œuvre.



Vincent Deguise
Président du comité
régional en développement
social

Maire de
Saint-Joseph-de-Sorel

PRÉAMBULE

Au cours des dernières années, la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (ci-après nommée « MRC ») a réalisé une première démarche Municipalité amie des aînés (ci-après nommée « MADA »). Cette démarche a été un moment important pour l'organisation et toutes les municipalités qui en étaient partie prenante. Au cours de ces 18 mois de labeur, nous avons eu l'opportunité de sonder et de rencontrer plusieurs centaines d'aînés sur le territoire de la MRC. Le plan d'action résultant de ce travail a été la base d'un investissement tangible de la part du Conseil de la MRC à l'égard des aînés.

Voici quelques exemples de projets réalisés pour les aînés :

- › Participation active à la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir »;
- › Régionalisation du service d'appels automatisés PAIR;
- › Collaboration au développement de la popote roulante en milieu rural;
- › Collaboration à la mise en place en 2015 d'un projet de ressources en travail de milieu pour les aînés vulnérables, aujourd'hui reconnu ITMAV;
- › Organisation et participation au Salon des aînés (2015 à 2019);
- › Mise en place d'Aînés actifs, en collaboration avec les municipalités de la MRC - un programme d'activité physique extérieure gratuit, pour les aînés, dans les parcs de la région;
- › Collaboration à la mise à jour du Bottin des ressources pour les aînés de la MRC;
- › Création d'un guide pour les municipalités et les partenaires du milieu sur l'accessibilité universelle en collaboration avec la Table de concertation des services aux personnes handicapées Pierre-De Saurel;
- › Conception et réalisation du magazine de services « Matière grise » constitué de 24 émissions diffusées en ligne et à la télévision communautaire MaTV;
- › Création du programme Secours adaptés (service gratuit d'aide à l'évacuation d'urgence pour personnes non autonomes).

À ces nombreux projets, s'ajoutent pour plusieurs municipalités le soutien aux organismes communautaires travaillant auprès des aînés, l'animation de nos milieux et les brunchs pour les aînés afin de favoriser la circulation de l'information. Force est de constater que chacune des municipalités démontre toujours un intérêt à répondre aux différents besoins des aînés.



Pourquoi une politique des aînés ?

Une politique des aînés témoigne de l'importance qu'accorde la MRC aux aînés qui composent sa population. Dans une région où l'âge médian atteint maintenant 8 ans de plus que celui de l'ensemble du Québec, il apparaissait important pour le Conseil de la MRC de saisir cette opportunité de poursuivre le travail et ainsi, mieux connaître les besoins de notre population vieillissante.

C'est en 2010 que la MRC réalise un premier pas vers une politique à caractère plus social en adoptant sa Politique régionale de la famille. Puis, le travail se poursuit par l'adoption, en 2014, d'une politique régionale des aînés. Depuis ce jour, de nombreuses actions familles et aînés ont été mises en oeuvre. Ayant à coeur le bien-être des citoyens et citoyennes et préoccupé par le vieillissement de la population, le Conseil de la MRC a voulu poursuivre le travail. En parallèle, la MRC a adopté, en 2022, sa première Politique territoriale en développement social ainsi qu'un plan d'action quinquennal. Cette démarche concertée vise l'amélioration des conditions de vie de la communauté et la réduction des inégalités sociales et économiques. Bien que l'aîné soit un membre à part entière de la société, il vit de multiples défis liés à sa réalité. D'ailleurs, en plein coeur de la démarche menant à l'adoption de la présente politique, la pandémie de la COVID-19 a su mettre en lumière les multiples besoins de cette tranche de la population. La situation sanitaire peut représenter un biais important à cette démarche. La MRC a pris en considération cet élément dans l'élaboration de la présente politique et de son plan d'action.

La réalisation d'une deuxième démarche MADA a été l'occasion de bonifier les politiques et les plans d'action déjà en place. Il s'agit, pour la MRC, de la suite logique. De plus, le comité régional en développement social trouvait important d'appuyer la Politique régionale des aînés sur les bases de la Politique territoriale en développement social.

Qu'est-ce qu'une Municipalité amie des aînés (MADA)

Une municipalité amie des aînés est une municipalité qui se soucie des besoins des aînés, et ce, de différentes façons. La démarche menant à la reconnaissance MADA permet à un milieu de mieux connaître les besoins des aînés et de favoriser l'adoption de différentes mesures concrètes pour eux-ci. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il se développe une culture d'inclusion sociale dans les municipalités MADA : les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont réfléchis et conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Par ailleurs, selon le Secrétariat aux aînés, une municipalité reconnue MADA met un frein à l'âgisme, sait adapter ses politiques, ses services et ses structures, agit de façon globale et intégrée, favorise la participation des aînés et s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

La MRC de Pierre-de Saurel toujours engagée à l'égard des aînés

Après plusieurs mois de concertation, de réflexions et de discussions, la MRC s'engage à poursuivre les travaux afin de mettre l'aîné au coeur de ses décisions. Étant préoccupée par le vieillissement de la population et par la qualité de vie des aînés sur le territoire, l'adoption d'une version actualisée de la Politique régionale des aînés allait de soi. Neuf municipalités ont profité de cette démarche pour mettre à jour leur politique et deux municipalités ont réalisé, pour la première fois, le processus menant à l'adoption d'une politique des aînés.

Dès les premières semaines de 2020, la MRC procède à la signature de l'entente avec le Secrétariat aux aînés. Les réflexions entourant la mise en oeuvre de ce projet régional débutent. Rapidement, les

PRÉAMBULE

travaux sont mis sur pause afin de se concentrer sur la situation. En effet, la démarche de réalisation de la Politique régionale des aînés a été grandement marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Rappelons que le 27 février 2020, un premier cas de COVID-19 est déclaré au Québec. Les jours suivants, une multitude de mesures des autorités de santé publique sont annoncées par le gouvernement du Québec afin de limiter la propagation du virus : l'urgence sanitaire est déclarée et c'est le début d'un premier confinement pour l'ensemble du Québec. Cette crise sans précédent a eu des impacts économiques et sociaux sur l'ensemble du territoire, particulièrement chez les aînés.

C'est finalement à l'hiver 2021 que la MRC procède à l'adoption des différents comités qui prendront part à la démarche MADA. Les premières étapes ont été caractérisées par la recherche et l'élaboration des portraits des municipalités participantes. Il était important de bien saisir la réalité des aînés sur le territoire, particulièrement en contexte postpandémique. Au cours de l'été 2021, un sondage sur la situation des aînés a été distribué. Près de 1 200 personnes de 50 ans et plus ont répondu à l'appel. Afin de poursuivre la réflexion, le comité régional en développement social et le comité de pilotage de la démarche ont décidé d'aller à la rencontre des aînés dans les municipalités. C'est plus de 350 aînés qui sont venus partager leur vision de leur municipalité. Ces nombreuses étapes ont permis aux membres des comités locaux ainsi qu'au comité régional en développement social de mieux connaître les aînés résidant sur le territoire de la MRC et surtout de mieux connaître leurs besoins. Tous ces éléments permettront de développer un plan d'action régional répondant réellement à leurs besoins.

La publication de la Politique régionale des aînés marque donc un engagement ferme de la MRC à travailler à l'épanouissement de ses aînés. Nous ne pourrions y arriver sans la collaboration de l'ensemble des municipalités et des organisations présentes sur le territoire. D'ailleurs, la Politique régionale des aînés sera bonifiée par l'adoption de onze politiques des aînés et onze plans d'action aux saveurs des municipalités du territoire.



LE COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le comité régional en développement social (anciennement le comité régional de la famille et des aînés) a été mandaté par le Conseil de la MRC afin d'assurer la mise en place de la démarche de révision des différentes politiques des aînés. D'ailleurs, c'est ce même comité qui assurera la mise en oeuvre du plan d'action découlant de la présente politique. Le comité régional en développement social est composé d'un représentant des questions familiales et des aînés pour chacune des municipalités de la MRC et de deux conseillères ou conseillers régionaux.

En juin 2011, le comité régional de la famille était constitué par résolution du Conseil de la MRC et son mandat premier était d'assurer la mise en oeuvre de la Politique régionale de la famille. En 2015, le Conseil de la MRC ajoutait la responsabilité de la mise en oeuvre de la Politique régionale des aînés. Par sa nature, son positionnement et sa force de représentation, le comité régional de la famille et des aînés joue un rôle clé dans la cohésion de l'action menée pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Au-delà de la famille et des aînés, les membres du comité régional en développement social sont convaincus que les municipalités sont des acteurs clés dans l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes. C'est ainsi qu'en septembre 2021, à la suite de l'adoption de la Politique territoriale en développement social, le comité changeait de titre pour devenir le comité régional en développement social. D'ailleurs, ce comité agira à titre de comité de suivi pour la mise en oeuvre du plan d'action régional pour les aînés.

Voici les membres actuels du comité régional en développement social :

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Vincent Deguise, conseiller régional
Richard Potvin, conseiller régional

MUNICIPALITÉ DE MASSUEVILLE

Pierre Michaud, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ

Sylvain Boisselle, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID

Linda Cournoyer, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Myriam Cournoyer, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Georges Forcier, conseiller municipal

VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Mélanie Gladu, conseillère municipale

PERSONNE-RESSOURCE - MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Véronique Massé, coordonnatrice au développement social

VILLE DE SAINT-OURS

Sophie Poirier, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Gilles Salvas, maire

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

René Courtemanche, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Catherine Faucher, conseillère municipale

VILLE DE SOREL-TRACY

Dominique Ouellet, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

François Martin, conseiller municipal

Pour différentes raisons, certains membres du comité régional en développement social ont dû mettre fin à leur mandat en cours de réalisation. Nous tenons à souligner leur contribution:

- › **Michel Aucoin**, Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;
- › **Martin Berger**, Municipalité de Saint-Aimé ;
- › **Léo-Paul Desmarais**, Municipalité de Yamaska;
- › **Annie Laliberté**, Municipalité de Saint-Robert;
- › **Denis Marion**, Municipalité de Massueville;
- › **Patrick Péloquin**, Ville de Sorel-Tracy;
- › **Claude Villiard**, Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

LES PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE

Tout au long de la démarche MADA, le comité régional en développement social a travaillé en collaboration avec la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir ». La participation d'organismes et d'institutions travaillant de près avec les aînés était essentielle. Il était important pour le comité régional en développement social de s'appuyer sur cette concertation pour assurer la mobilisation de toute la communauté. Grâce à cette collaboration, la Politique régionale des aînés de la MRC est aux couleurs des personnes qui y habitent.

Pour faciliter la réalisation de la démarche MADA et afin d'arrimer les différentes structures de concertation pour les aînés, un comité de travail a été formé. En plus de Vincent Deguise, représentant du comité régional en développement social, Mathieu Brochu, directeur général de la CDC Pierre-De Saurel, et de Véronique Massé, coordonnatrice en développement social de la MRC, tous les membres en surbrillance étaient présents sur le comité de travail. Ils ont été des acteurs clés de la démarche.

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS PIERRE-DE SAUREL « AGIR POUR MIEUX VIEILLIR »

- › ACEF Montérégie-Est
- › Action logement Pierre-De Saurel
- › Association de fibromyalgie du Bas-Richelieu
- › Association de la sclérose en plaques Sorel-Tracy et région
- › **Association des aidants naturels du Bas-Richelieu**
- › Association des locataires HLM de Sorel-Tracy
- › Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- › Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – Richelieu-Yamaska
- › Au fil des ans – Centre des aînés de Sorel-Tracy
- › **Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel**
- › Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu
- › CISSS MO / Institut Nazareth & Louis Braille
- › CISSS Montérégie-Est / Pierre-De Saurel
- › Comité des usagers Pierre-De Saurel - CISSS Montérégie-Est
- › Coopérative de solidarité en entretien ménager du Bas-Richelieu
- › FADOQ Richelieu-Yamaska
- › **Jean-François Daigle, organisateur communautaire, CISSS Montérégie-Est Pierre-De Saurel**
- › L'Ardoise, groupe populaire en alphabétisation
- › La Porte du Passant
- › MRC de Pierre-De Saurel
- › **Regroupement pour la santé des aînés Pierre-De Saurel**
- › **Ressources en travail de milieu auprès des aînés vulnérables – MRC de Pierre-De Saurel**
- › Santé mentale Québec - Pierre-De Saurel
- › Société Alzheimer Rive-Sud
- › Sûreté du Québec – Poste de MRC de Pierre-De Saurel

PORTRAIT DES AÎNÉS DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Le portrait statistique des aînés a été principalement réalisé à l'aide de données recueillies dans le cadre des recensements de 2016 et 2021. À ces données s'ajoutent des éléments provenant des estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec et de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2017.

La réalisation du portrait des aînés résidant sur le territoire de la MRC permet de poser un regard sur leur situation et leurs besoins. Les données statistiques seront bonifiées par les nombreuses informations recueillies lors du sondage, des groupes de discussion ainsi que des rencontres citoyennes.

Ce portrait se divise en six aspects distincts : le territoire, la population, les aînés, la situation économique, le transport et la situation du logement.

LE TERRITOIRE

La MRC de Pierre-De Saurel constitue un territoire riche et varié de 594 km². À proximité de tout, néanmoins partiellement isolée, urbaine et rurale, industrielle et agricole, cette vaste plaine est déchirée entre un désir d'indépendance et d'intégration à la Montérégie. Bordée par la rive sud du fleuve Saint-Laurent et à l'embouchure des rivières Richelieu et Yamaska, la MRC est située à l'extrémité nord-est de la Montérégie, un territoire d'une grande vitalité. La MRC regroupe un total de douze municipalités dont dix dites rurales couvrent 90 % de son territoire. Celles situées à l'est sont limitrophes au Centre-du-Québec (Yamaska, Saint-Robert, Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Massueville, Saint-Aimé); Sainte-Anne-de-Sorel et Sainte-Victoire-de-Sorel tirent leur épingle

du jeu dans un compromis équilibré entre ville et campagne; Saint-Roch-de-Richelieu et Saint-Ours, secteur du sud, sont quant à elles aspirées par le dynamisme montréalais et maskoutain. Cette zone est caractérisée par la présence de plus de 300 fermes qui se consacrent principalement à la culture céréalière, à l'élevage porcin et à l'industrie laitière. Finalement, deux municipalités urbaines complètent le territoire, soit Sorel-Tracy, en tant que ville-centre, et Saint-Joseph-de-Sorel. Cette zone fortement industrialisée rassemble plus des deux tiers de la population sur seulement 10 % de la superficie. L'une des grandes fiertés des citoyens et citoyennes de la MRC est certainement l'accès à l'eau et à la nature.

Population	MRC de Pierre-De Saurel	Montérégie	Québec
2011	50 900	1 442 433	7 903 001
2016	51 025	1 507 070	8 164 361
2021	51 843	1 591 620	8 501 833
Variation entre 2011-2016	0,2 %	4,5 %	3,3 %
Variation entre 2016-2021	1,6 %	5,6 %	4,1 %



LA POPULATION

Selon les chiffres du dernier recensement, la population de la MRC, en 2021, s'élevait à 51 843 personnes. Elle a connu une légère hausse de 1,6 % de 2016 à 2021. Au même moment, la population de la Montérégie et du Québec connaissait une hausse importante respectivement de 5,6 % et de 4,1 %.

Parmi les municipalités de la MRC, 7 ont augmenté le nombre de leurs résidents entre 2016 et 2021. La municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu se démarque avec une augmentation de la population de 17,6 %. Les 5 autres municipalités ont subi une baisse de population allant de 0,2 % pour la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel jusqu'à 12,1 % pour celle de Saint-Aimé. Plusieurs facteurs pourraient expliquer les différentes variations de population dans les municipalités rurales. Deux éléments semblent être reconnus par le milieu : la migration des aînés vers les pôles urbains pour se rapprocher des services et le départ des jeunes pour les études ou le travail.

Municipalités	Population 2016	Population 2021	Variation de la population
MRC de Pierre-De Saurel	51 025	51 843	1,6 %
Massueville	529	547	3,4 %
Saint-Aimé	461	405	- 12,1 %
Saint-David	817	872	6,7 %
Sainte-Anne-de-Sorel	2 771	2 731	- 1,4 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 461	2 457	- 0,2 %
Saint-Gérard-Majella	240	242	- 0,8 %
Saint-Joseph-de-Sorel	1 642	1 581	- 3,7 %
Saint-Ours	1 669	1 723	3,2 %
Saint-Robert	1 803	1 813	0,6 %
Saint-Roch-de-Richelieu	2 188	2 573	17,6 %
Sorel-Tracy	34 755	35 165	1,2 %
Yamaska	1 687	1 736	2,9 %

LES AÎNÉS, AU COEUR DE LA MRC

Les statistiques concernant l'âge médian sont un signe indéniable du vieillissement de notre population. En 2021, l'âge médian de la population de la MRC était de 52 ans. Ce chiffre est nettement supérieur à l'ensemble du Québec dont l'âge médian était à un peu plus de 43 ans. Un écart notable depuis plusieurs années.

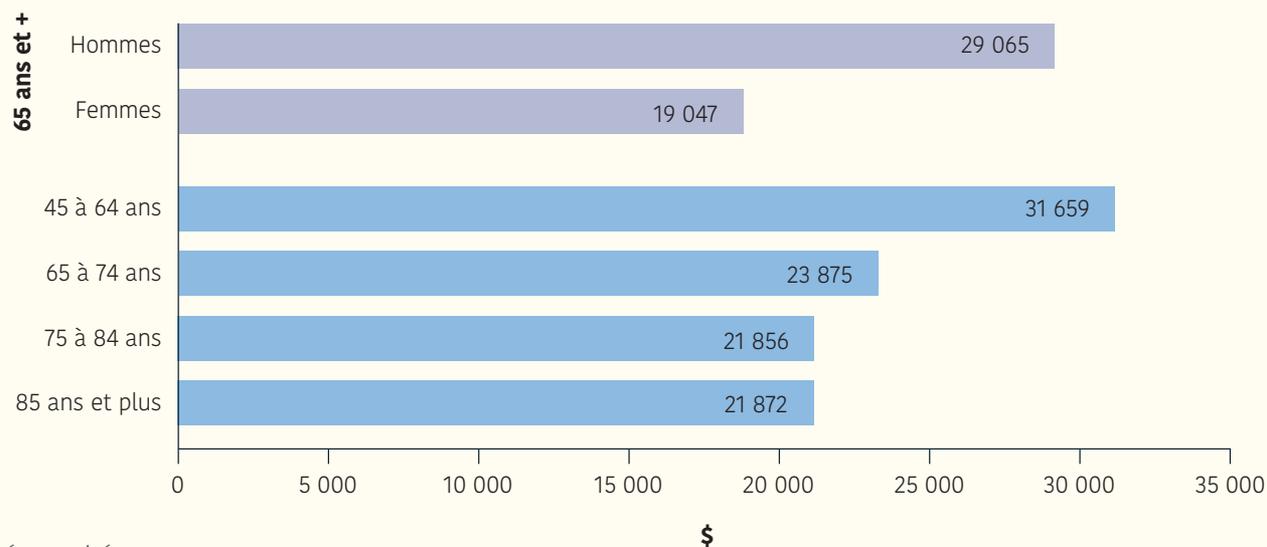
Au 1^{er} juillet 2020, la MRC comptait 14 468 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 1 642 étaient âgées de 85 ans et plus. Ces dernières représentent donc 11 % de cette tranche de la population. La ville de Sorel-Tracy est celle où on dénombre le plus de personnes âgées de 65 ans et plus; en effet, 73 % des aînés de la MRC y résident. Cet écart est certainement explicable par un plus grand accès, dans la ville-centre, aux services de proximité ainsi qu'à plusieurs résidences pour aînés. À l'opposé, les municipalités de Saint-Gérard-Majella, de Saint-Aimé et de Massueville se démarquent par leur faible nombre d'aînés.

Les aînés sont au coeur de la vie citoyenne de la MRC. Bien qu'aucune statistique officielle n'en témoigne, tous s'entendent pour mentionner qu'ils sont au centre de nos organismes communautaires et de nos municipalités. Par leur implication, ils animent nos milieux et prennent soin des petits et grands. Lors de la démarche de consultation, près de 40 % des répondants au sondage ont mentionné participer à des activités de bénévolat. Il est important de reconnaître leur apport au dynamisme de nos communautés.

Le territoire de la MRC compte de nombreux organismes communautaires offrant des services à une clientèle aînée. Il existe une multitude de services allant des loisirs à la défense des droits en passant par différents services de transport médical et de référence. Bien que de nombreux organismes aient des missions couvrant tout le territoire de la MRC, la grande majorité de ceux-ci sont situés dans la ville-centre. Les aînés doivent donc se déplacer pour profiter de ces services.



Revenu médian après impôt de la population¹ par sexe et groupe d'âge, MRC Pierre-De Saurel, 2015



¹ En ménage privé.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2016.

Production: équipe Surveillance, DSP Montérégie, mai 2021.

De plus, selon l'information obtenue lors des différentes consultations publiques, plusieurs de ces organismes sont peu connus de la clientèle aînée, et ce, malgré les nombreuses communications en ce sens. D'ailleurs, la réalisation du sondage a permis de constater que le bouche à oreille et les bulletins municipaux semblent être les deux méthodes les plus efficaces pour joindre les aînés. De plus, plusieurs ont insisté sur l'importance d'assurer l'accès à l'information en maintenant l'utilisation des outils plus traditionnels, comme la radio et les journaux. L'accès à Internet demeure un enjeu pour de nombreux aînés rencontrés. Il est important de souligner que quelques municipalités bénéficient des services d'un carrefour communautaire. À titre d'exemple, le Carrefour communautaire L'Arc-en-Ciel, à Saint-Ours, a développé un transport médical, le service de popote roulante rurale ainsi

que des dîners de l'amitié. Également, le Carrefour communautaire Saint-Roch, à Saint-Roch-de-Richelieu, offre des services de repas chauds à domicile, de cuisine collective et de transport bénévole.

Lorsqu'il est question d'animation de nos milieux et de regroupement d'aînés, on ne peut passer sous silence les nombreux clubs FADOQ présents sur le territoire. La MRC compte 8 clubs affiliés au regroupement de la région Richelieu-Yamaska. Ils animent de nombreuses activités pour les gens âgés de 50 ans et plus. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact important sur les activités de ces regroupements. Certains, par manque d'implication de la population, ont dû cesser leurs activités.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES AÎNÉS

L'augmentation en âge est souvent signe de changement de statut social. Passant de travailleurs actifs à retraités, certains aînés prennent la décision de quitter le marché du travail, tandis que d'autres restent au travail ou y retournent après quelque temps par choix ou encore par nécessité. D'ailleurs, depuis le début des années 2000, il est possible d'observer, au Québec, une augmentation marquée du taux d'emploi chez les 65 ans et plus. Dans la MRC, le taux d'emploi pour ce groupe d'âge est de 8,3%. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne montérégienne (11,9 %) et québécoise (10,7 %). Fait intéressant, le taux d'emploi varie grandement selon la municipalité. À Saint-Aimé, près du cinquième (18,8%) des personnes âgées de 65 ans et plus travaillent, comparativement à 4,3 % des aînés de Saint-Joseph-de-Sorel.

Selon le recensement de 2016, le revenu médian de la population de 65 ans et plus sur le territoire de la MRC se chiffrait à 22 820 \$ en 2015, soit 1 929 \$ de moins que l'ensemble de la Montérégie. En fait, seulement 2 municipalités affichent un revenu supérieur à celui des aînés de la Montérégie, soit Saint-Ours (25 728 \$) et Sainte-Anne-de-Sorel (24 816 \$). À l'inverse, les aînés de Saint-David ont un revenu médian de 20 075 \$, devenant ainsi la municipalité ayant le revenu médian le moins élevé. D'ailleurs, en 2016, 2,2 % des aînés résidant sur le territoire de la MRC vivaient sous le seuil de faible revenu après impôt.

Plusieurs facteurs influencent le revenu médian des aînés. Parmi ceux-ci, le sexe et l'âge semblent déterminants. Dans la MRC de Pierre-De Saurel, le revenu médian des hommes de 65 ans et plus se chiffre à 29 065 \$ en 2015, comparativement à 19 047 \$ chez les femmes du même âge. Le passage à la retraite implique une baisse considérable du revenu personnel, tel qu'en témoigne l'écart existant entre le revenu médian des 45 à 64 ans (31 659 \$) et celui des 65 à 74 ans (23 875 \$). Il ne cesse de décroître de 65 à 74 ans, mais la diminution est moins marquée que celle observée avant cet âge. Dans le même ordre d'idées, le pourcentage de femmes

de plus de 65 ans vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est presque deux fois plus élevé que celui des hommes. De plus, toujours selon le recensement 2016, les femmes de plus de 65 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade (36,7 c. 28,7 %). Par ailleurs, les prochaines générations d'aînés seront nettement plus scolarisées : la proportion de personnes sans diplôme, certificat ou grade est trois fois moins élevée chez les 55 à 64 ans que chez les 85 ans et plus (21,0 c. 63,9 %).

Ces nombreux chiffres confirment l'importance d'assurer l'accessibilité physique, mais aussi monétaire des différents services offerts aux personnes vieillissantes. Cela étant encore plus vrai alors que l'on assiste depuis plusieurs mois à une importante hausse du coût de la vie. Lors de l'analyse des questionnaires reçus à la suite du sondage, plusieurs répondants mentionnaient le coût trop élevé des différentes activités comme étant un obstacle à l'utilisation des services. Ces observations ont été corroborées par les personnes consultées dans le cadre des rencontres citoyennes.

LA SITUATION DU LOGEMENT

Selon le recensement de 2016, dans la MRC, plus de 70 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont propriétaires d'une maison. Un chiffre supérieur à ceux observés en Montérégie ainsi que dans l'ensemble du Québec. On retrouve une plus forte proportion d'aînés vivant dans une résidence unifamiliale et dans un duplex et une moins grande proportion d'aînés vivant dans un immeuble locatif. Ce portrait tend à changer avec l'augmentation en âge. Plus on avance en âge, plus la proportion d'aînés vivant dans une maison diminue et plus la proportion d'aînés vivant dans un immeuble à logements augmente.

Ces données nous portent à croire qu'un nombre important d'aînés demeurent longtemps dans leur résidence. Ces observations sont en concordance avec la politique gouvernementale Vieillir et

vivre ensemble - Chez soi, dans sa communauté, au Québec, qui mentionne que la majorité des aînés désirent demeurer dans leur maison, et ce, le plus longtemps possible. De plus, à travers les douze consultations réalisées dans le cadre de la démarche, il a été possible d'observer le profond désir des aînés de rester à la maison. Ce désir amène certains enjeux; l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments, les soins à domicile, la proche aidance ainsi que l'isolement des aînés en sont quelques exemples. Ceci est particulièrement préoccupant puisque dans la MRC, c'est 35,8 % des personnes âgées de 75 ans et plus qui vivent seules en ménage privé.

Résidences pour aînés

Le territoire de la MRC compte de nombreuses résidences pour aînés autonomes ou en perte d'autonomie. La grande majorité de ces résidences se trouvent dans la ville-centre. Selon les informations recueillies lors des groupes de discussion dans le cadre de la démarche MADA, plusieurs petites résidences ont dû fermer leurs portes au cours des dernières années. Ce qui était autrefois lié à un épuisement des propriétaires est maintenant grandement lié à l'inflation. L'augmentation des coûts de la vie et les nombreux départs parmi les membres du personnel, à la recherche de meilleures conditions, vers les résidences publiques ont un impact important sur les plus petites résidences.

Par ailleurs, il est possible d'observer une hausse importante des coûts des baux dans les résidences. Cet élément est particulièrement préoccupant puisqu'en 2016, déjà 16,2 % des femmes et 11,2 % des hommes vivaient déjà dans un logement inabordable.

Logements sociaux

Les logements sociaux sont construits pour répondre aux besoins des personnes à revenu faible ou modeste. Il existe au Québec trois types de logements sociaux. Ils se retrouvent tous sur le territoire de la MRC.

Les habitations à loyer modique (HLM)

On retrouve 462 logements à loyer modique qui sont répartis dans toutes les municipalités de la région, à l'exception de Saint-Aimé et de Saint-Gérard-Majella. En plus des HLM, l'Office d'habitation Pierre-De Saurel assure la gestion de 14 logements bénéficiant du programme AccèsLogis ainsi que de 61 logements du programme Supplément au loyer situés dans des organismes à but non lucratif et chez des propriétaires privés.

Les coopératives d'habitation

La MRC compte sur son territoire une soixantaine de logements faisant partie de coopératives d'habitation, lesquelles sont gérées par leurs membres. Les membres d'une coopérative d'habitation sont individuellement locataires de leur logement et c'est la coopérative dont ils sont membres qui en est propriétaire. Les locataires ont droit à un rabais de membre, et ce, conditionnellement à leur implication.

Les organismes sans but lucratif d'habitation (OSBLH)

Les logements sans but lucratif appartiennent à un OSBLH. Le conseil d'administration de l'OSBLH est généralement composé de locataires et d'intervenants du milieu. On retrouve sur le territoire de la MRC plusieurs OSBLH, ces derniers étant situés à Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel : Complexe Soleil offrant aux familles 24 logements bénéficiant du programme Supplément au loyer; Les Habitations Saint-Maxime offrant 20 logements spécialement construits pour les familles nombreuses (3 enfants et plus); Les Habitations Bourg Chemin offrant 90 logements pour les personnes de 55 ans et plus; L'Oasis Saint-Joseph offrant 28 logements pour aînés; Résidence Marie-Auxiliatrice offrant 30 logements pour aînés; Centre de transition Perceval offrant 11 chambres supervisées pour les personnes ayant des problématiques en santé mentale. L'Héberge du Grand Héron, avec ses 14 logements autonomes pour les personnes ayant une problématique en santé mentale, s'ajoutera à cette offre de logements.

LE TRANSPORT

La capacité à se déplacer et les moyens de transport mis à la disposition de la population sont des enjeux cruciaux pour l'autonomie des aînés. Le sondage réalisé dans le cadre de la démarche menant à l'adoption de cette politique nous permet de constater que le véhicule personnel est, encore aujourd'hui, le mode de transport privilégié par une majorité d'aînés. Lors des consultations publiques, il a été possible d'observer, dans la plupart des milieux, que les aînés semblent miser d'abord sur l'entraide familiale ou amicale pour assurer leurs déplacements.

Peu connu de la population rencontrée, il existe malgré tout plusieurs options pour se déplacer sur le territoire de la MRC, et ce, peu importe les besoins de l'aîné. D'une part, la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (ci-après « STC ») permet à la population de se déplacer à l'intérieur même d'une municipalité, entre deux municipalités et de Sorel-Tracy vers Longueuil. En effet, depuis peu, il est possible de bénéficier du transport adapté, du Taxibus régional et d'un service d'autobus local et interurbain au sein d'une seule et même société gérée localement. D'autre part, plusieurs organismes offrent un service de transport bénévole et d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux tant à Sorel-Tracy qu'en milieu rural.

Bien que gagnant en popularité, les différentes consultations publiques nous ont permis de constater que les nouveaux services de transport de la STC sont peu connus de la clientèle aînée et des intervenants travaillant auprès d'eux. Plusieurs aînés rencontrés ont nommé leur intérêt au développement d'un service de transport vers les grands centres comme Saint-Hyacinthe ou Drummondville. De plus, n'ayant jamais eu l'occasion d'utiliser ce type de transport, plusieurs aînés ont exprimé certaines craintes. Différentes solutions sont envisagées. Quelques-unes se retrouvent d'ailleurs à l'intérieur du plan d'action régional.

Le dossier du transport est en effervescence sur le territoire de la MRC. La capacité à se déplacer et les moyens de transport mis à la disposition de la population ont un impact considérable sur le développement d'une région : il renforce la complémentarité rurale et urbaine, permet une véritable occupation dynamique du territoire et vient répondre aux besoins de la population. Spécifiquement à la clientèle aînée, il permet, entre autres, la rétention de la population, le maintien de l'autonomie des aînés, l'accessibilité aux services et l'amélioration de la qualité de vie.



LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DES AÎNÉS

LES DÉFINITIONS

Le développement social

Selon le Conseil de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec, le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans la région et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre :

- a) d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;
- b) d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable soucieux de justice sociale.

La famille

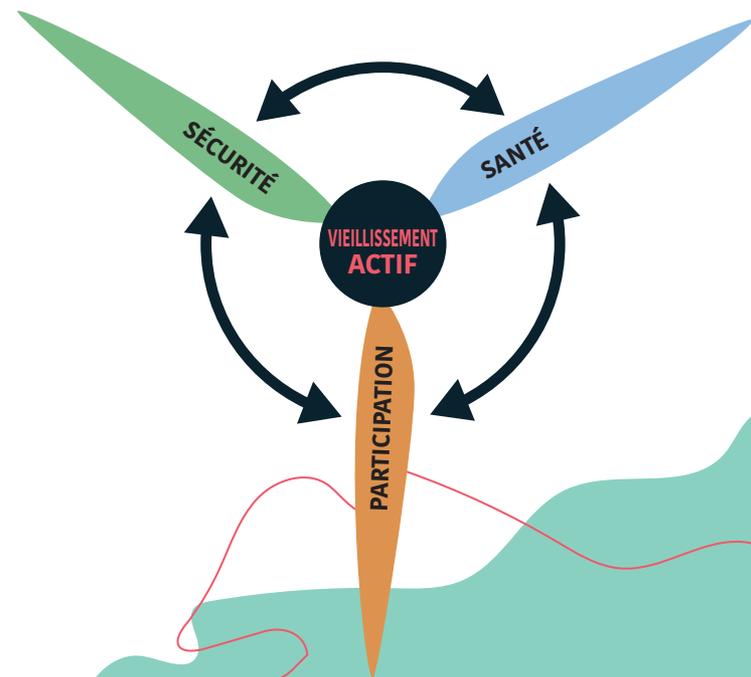
La famille est la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est donc membre d'une famille et chacun est appelé à contribuer dans la mesure de ses capacités au développement de la société.

L'aîné

De nos jours, il est difficile de définir ce qu'est un aîné en une phrase : un âge ou un statut. Ce groupe de la population est hétérogène en ce qui concerne leur état de santé, leur intérêt, leur situation familiale et financière. Ceci dit, tous s'entendent pour dire que l'aîné est membre à part entière de la société et qu'il peut, s'il le désire, y jouer un rôle important. Ses expériences de vie multiples en font une ressource importante pour la communauté. Comme chaque membre de la société, il se doit d'être traité avec dignité et respect.

Le vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la santé et par le gouvernement du Québec fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



Organisation mondiale de la santé (OMS) (2002).
Vieillir en restant actif, cadre d'orientation.
Genève, Suisse.

MISSION

Par la mise en place de la Politique régionale des aînés, la MRC s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « Penser et agir aînés » à l'intérieur de la culture organisationnelle de ses administrations municipales. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services destinés à assurer le bien-être des aînés. Ceci étant établi, il convient de spécifier que cette politique est réalisée en complémentarité avec la Politique territoriale en développement social déjà mise en place sur le territoire.

De surcroît, cette politique favorisera la complémentarité et la cohérence entre les actions et les planifications des différents partenaires, qu'ils proviennent du palier local, supralocal et régional. Elle assurera une meilleure synergie des actions de tous vers le développement d'un milieu de vie propice au vieillissement actif.

PRINCIPES DIRECTEURS

La Politique régionale des aînés fonde ses assises sur de multiples principes directeurs fixant les paramètres du cadre d'action de celle-ci. Ils servent de guide pour la mise en oeuvre de la Politique et du plan d'action:

- › Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organisations municipales de la MRC afin d'offrir aux aînés du territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement ;
- › Agir de façon globale et intégrée afin d'assurer l'arrimage entre les différentes politiques et les différentes instances municipales ;
- › Favoriser la complémentarité et la cohérence entre les actions des différentes sphères d'intervention pour les aînés, qu'elles soient locales ou territoriales;
- › « Penser et agir aînés » dans toutes les sphères de l'intervention municipale;

- › Favoriser le vieillissement actif en encourageant une participation constante des aînés à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique.

VALEURS

 RESPECT	pour s'entendre, s'élever.
 OUVERTURE	à l'autre pour se voir, apprendre et se reconnaître.
 ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE	pour offrir un environnement solidaire et inclusif.
 COLLABORATION	pour réussir collectivement.
 DÉVELOPPEMENT DURABLE	pour créer des milieux harmonieux.

AXES D'INTERVENTION

Plusieurs compétences sont dévolues à la MRC et aux municipalités. Parmi celles-ci :

- › Administration municipale ;
- › Aménagement du territoire et habitation ;
- › Sécurité ;
- › Environnement ;
- › Transport ;
- › Loisirs, culture et vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la Politique régionale des aînés. C'est autour de ces axes que s'est élaboré le plan d'action de la MRC.

CONCLUSION

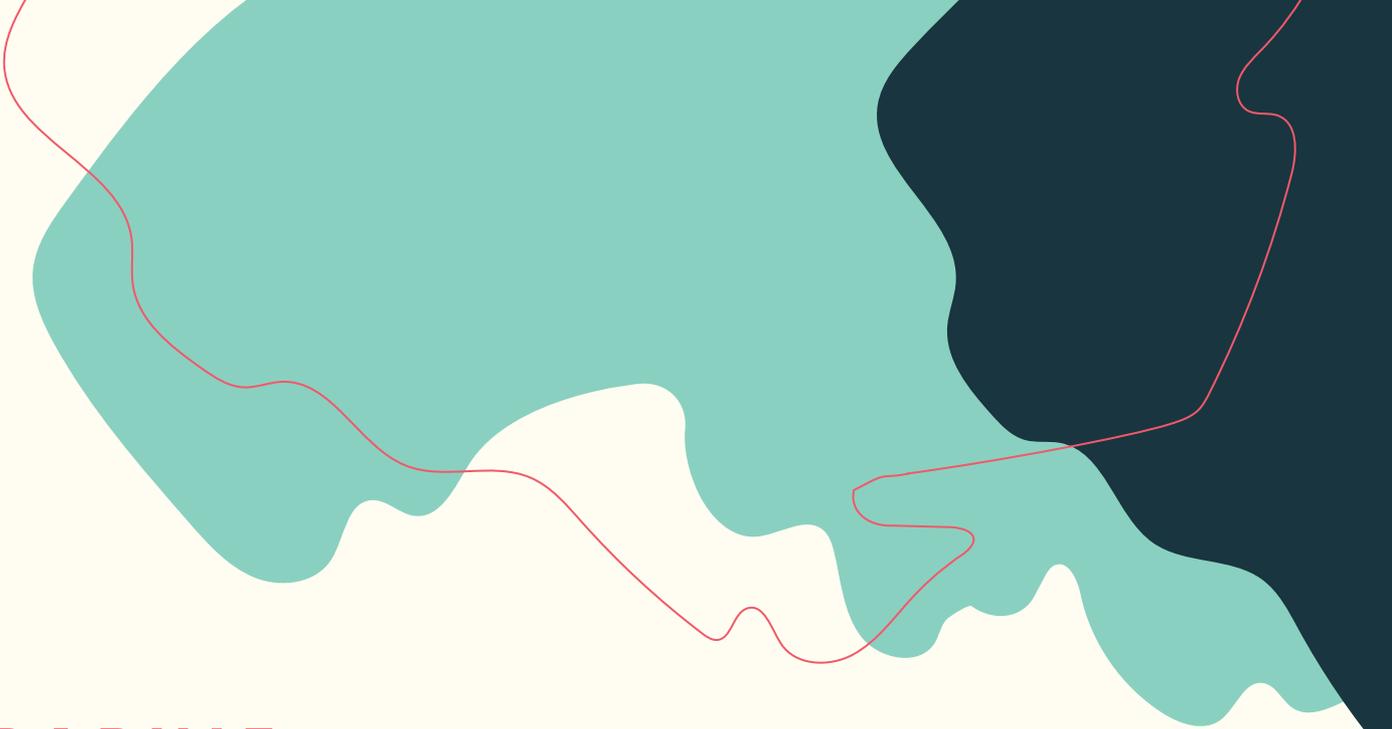
Le vieillissement de la population représente un défi collectif pour lequel tous les acteurs oeuvrant de près ou de loin des aînés seront invités à passer à l'action. Ce défi aura des répercussions importantes sur plusieurs aspects de la gouvernance locale. Le comité régional en développement social a ainsi choisi de travailler en partenariat avec les municipalités et les organismes du milieu afin de consolider les bases de la Politique régionale des aînés. Après de nombreuses heures de travail, et quelques embuches, il est maintenant temps d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale des aînés. Pour le Conseil de la MRC, l'atteinte des multiples objectifs se fera au travers d'une réelle concertation du milieu municipal et de ses nombreux partenaires. Il s'engage à mettre en place les éléments nécessaires au développement de « Penser et agir aînés ».

Le vieillissement actif est également au coeur de la démarche menant à l'adoption de la Politique régionale des aînés sur le territoire de la MRC. La réalisation de la démarche MADA nous a permis de consolider de nombreux partenariats, de poursuivre le travail en concertation pour nos aînés et d'accroître le réseautage autour d'enjeux propres au vieillissement de la population. En réorientant ses actions et ses communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, la MRC et les municipalités contribueront à vitaliser leur milieu de vie. L'application de la Politique régionale des aînés se fera par la mise en oeuvre des plans d'action régionaux et municipaux. C'est en travaillant en partenariat que les milieux pourront réellement développer un environnement favorable au bien-être des aînés et des gens de tout âge. La création et le maintien de liens avec les organismes oeuvrant au bien-être des aînés permettent à la MRC d'agir en concertation avec le milieu. L'effet des actions portées ne peut qu'en être renforcé.



REMERCIEMENTS

La MRC de Pierre-De Saurel et le comité régional en développement social tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la Politique régionale des aînés, notamment le Secrétariat aux aînés, Espace Muni, la Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir » ainsi que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux différentes consultations publiques. Grâce à la contribution de tout un chacun, la Politique régionale des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel est à l'image des douze municipalités qui la composent.



BIBLIOGRAPHIE

- › Poirier, M.-A. & Beaudry-Godin, M.(2021). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC Pierre-De Saurel. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.
- › Rapport de consultation citoyenne, mars 2023
- › Ministère de la Famille et des Aînés. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Vivre et vieillir ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec. Ministère de la Famille et des Aînés, Gouvernement du Québec, 2012. 200 pages.
- › Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2^e Édition. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 2019.



CRÉDITS

TEXTES

Véronique Massé

RÉVISION LINGUISTIQUE

Chantal Chapdelaine

PHOTOGRAPHIES

NathB Photographe

François-René Lachapelle

Rémy Jutard

GRAPHISME ET IMPRESSION

Cournoyer communication marketing

V I V
A N T
I C I